



**Quelques rappels sur les
recherches de métrite
contagieuse équine**

1. Rappels épidémiologiques
3. Règlementations
2. Le diagnostic de laboratoire
4. Considérations pratiques



Bactérie responsable

Taylorella equigenitalis.

survit plusieurs mois dans l'appareil génital des chevaux

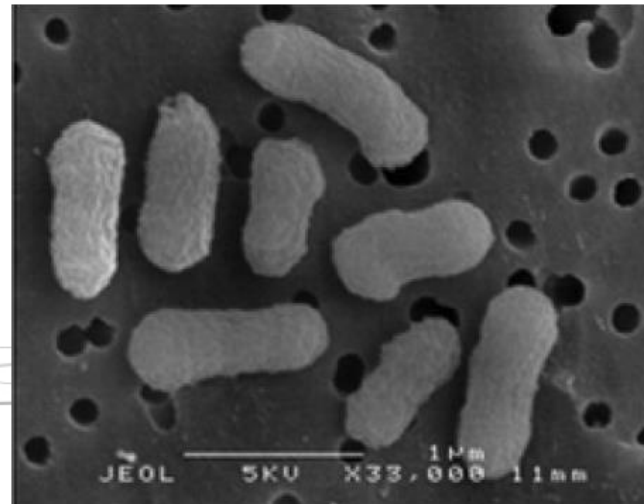
Fragile dans le milieu extérieur

Transmission

Par saillie ou insémination artificielle, ou par le matériel ou le personnel
en contact avec l'appareil génital des juments et étalons

Bactérie présente uniquement dans les sécrétions génitales

Très contagieuse



La réglementation : catégorisation

Jusqu'en 2005, **Maladie réputée contagieuse (MRC)**

A partir de 2006, **Maladie à déclaration obligatoire (MDO)**

Actuellement **Danger sanitaire de deuxième catégorie à déclaration obligatoire** (Décret n°2012-845 du 30 juin 2012, Arrêté Ministériel du 29 juillet 2013).

La catégorie 2 regroupe les « dangers sanitaires affectant l'économie d'une filière, animale ou végétale, et pour lesquels des programmes collectifs, volontaires ou rendus obligatoires, sont définis pour pouvoir efficacement conduire des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte »

Chaque cas positif doit être déclaré à le DDPP

La réglementation : dépistage

Depuis 2006, conditions sanitaires des mâles et femelles utilisés à la reproduction définies par les Stud Books

Attention, un éleveur peut réaliser sur ses étalons tous les dépistages qu'il juge nécessaires et en imposer aux juments de leurs harems.

Conditions par race sur le site de l'IFCE :

Quel suivi sanitaire pour mon reproducteur ?

<https://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/avant-et-apres-la-saillie/carnet-de-saillie/suivi-sanitaire-de-mon-reproducteur/>

Monte naturelle, dépistage exigés en fonction du niveau sanitaire demandé (demande cartes de saillie)

Niveau exigé ETALONS	Races de production	MCE	AVE	AIE	Klebsiella pneumoniae et Pseudomonas aeruginosa
Niveau 1	Cob Normand, Crème, Henson, Islandais, Lipizzan, Lusitanien		Dépistage sérologique conforme ou dépistage virologique négatif avant 1 ^{ère} saillie OU vaccination		
Niveau 2	Trakehner		Dépistage sérologique conforme à partir 1 ^{er} décembre ou dépistage virologique négatif avant 1 ^{ère} saillie OU vaccination		
Niveau 3	Mérens, Shagya	Fosse urétrale OU fosse du gland Culture, IF, PCR		Coggins <0 moins de 3 mois pour 1 ^{ère} approbation, puis tous les 3 ans	
Niveau 4 et 4 allégé	PS, AQPS, Selle Français, Trotteur Français, Anglo-Arabe, Cheval Corse, Connemara, CSAN, Demi-sang Anglo-Arabe, Poney Français de Selle, Welsh	Fosse urétrale OU fosse du gland Culture, IF, PCR	Dépistage sérologique conforme à partir 1 ^{er} décembre ou dépistage virologique négatif avant 1 ^{ère} saillie OU vaccination	Coggins <0 moins de 3 mois pour 1 ^{ère} approbation, puis tous les 3 ans	Fosse urétrale OU fosse du gland Il n'y a pas d'obligation des stud-books de fournir un résultat négatif avant de faire saillir
Sanitaire jument	Arabe, Anglo-Arabe, Demi-sang Arabe : LABEL COURSES de GALOP seulement + PS, AQPS	écouvillon en regard des sinus et/ou fosses clitoridiennes (le col n'est pas pris en compte) Culture, IF, PCR Après le 1 ^{er} janvier	Dépistage sérologique conforme à partir 1 ^{er} janvier		PS et AQPS : Sinus et/ou fosses clitoridiennes (Le col n'est pas admis) Il n'y a pas d'obligation des stud-books PS et AQPS de fournir un résultat négatif avant de faire saillir

La réglementation : modalités pratiques des dépistages

AIE : Coggins <0 moins de 3 mois pour 1^{ère} approbation, puis tous les 3 ans

AVE : Contrôle post 1^{er} janvier ou 1^{er} décembre en fonction des races

MCE : ETALONS

post 1^{er} janvier ou 1^{er} décembre

MCE : JUMENTS

PCR valable même si non mentionnée

Lieux de prélèvements

Chez l'étalon

MCE : ETALONS

soit Fosse urétrale

soit Fosse urétrale OU fosse du gland

**D'autres sites de prélèvements sont demandés dans certains cas :
fourreau, urètre, liquide pré spermatique ou sperme.**

Chez la jument

Sinus ET/OU Fosse clitoridienne (*noté ET dans les documents SIRE*)

**Dans certains cas, il est également demandé un prélèvement au niveau
du col utérin et de la partie profonde du vagin sur chaleur qui pourra
être utilisée.**



Écouvillonnage de
la fosse urétrale ©
Ifce



Écouvillonnage du sinus
clitoridien © Ifce

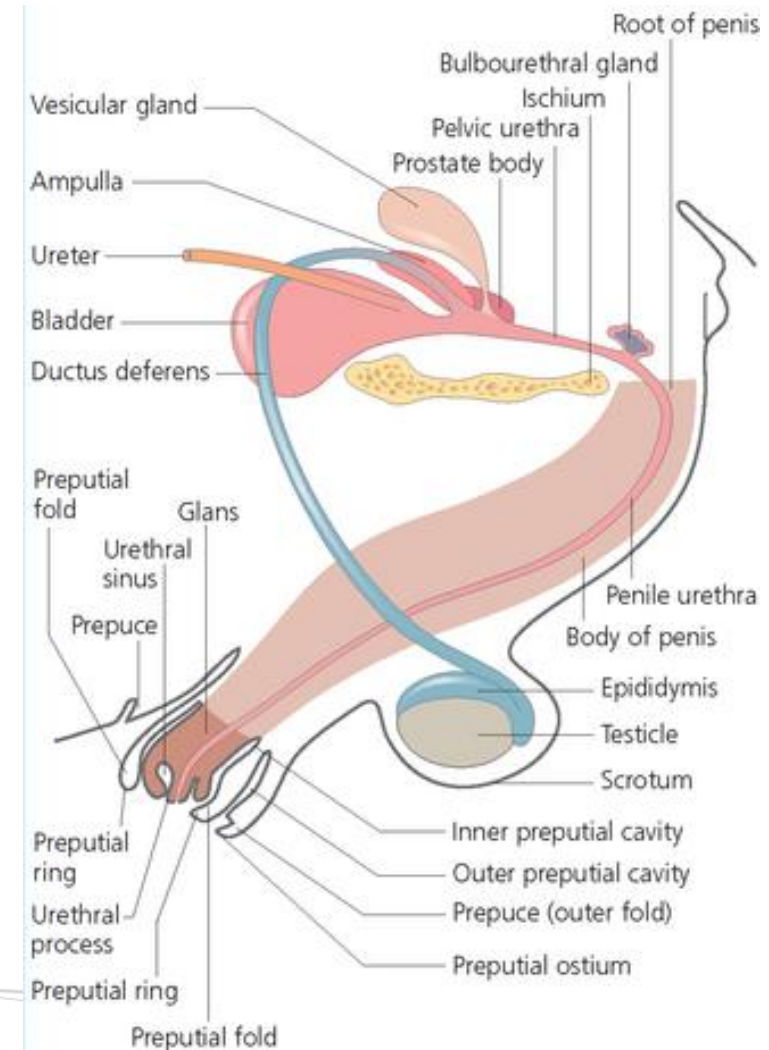
Lieux de prélèvements

Chez l'étalon

MCE : ETALONS

soit Fosse urétrale

soit Fosse urétrale OU fosse du gland



Lieux de prélèvements

Chez la jument

Sinus ET/OU Fosse clitoridienne (*noté ET dans les documents SIRE*)

Dans certains cas, il est également demandé un prélèvement au niveau du col utérin et de la partie profonde du vagin sur chaleur qui pourra être utilisée.

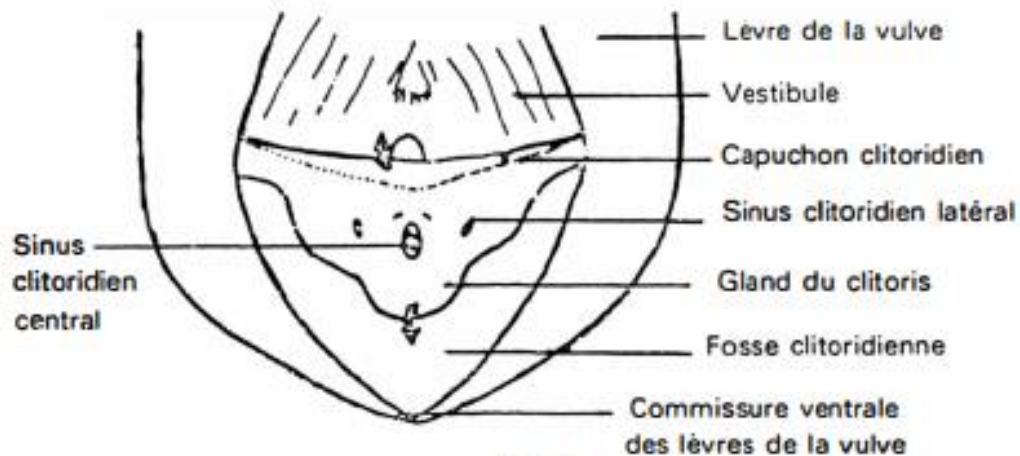


fig. 1

Schéma de mise en évidence des sinus clitoridiens de la jument.

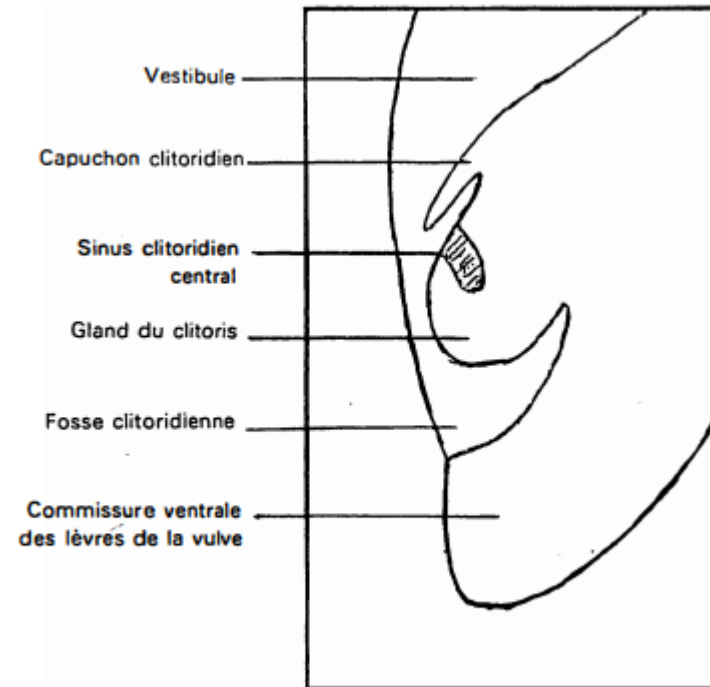


fig. 2

Coupe schématique du clitoris (d'après D. TAINTURIER).

Le diagnostic de laboratoire

La recherche de MCE est réalisée par des laboratoires qui sont agréés et selon les techniques établies par le laboratoire national de référence (ANSE Dozulé)

3 méthodes pratiquées au laboratoire :

Isolement et identification NF U 47-108

Immunofluorescence NF U-47-110

Recherche par PCR de *Taylorella equigenitalis* et *Taylorella asigenitalis*

Le diagnostic de laboratoire

Isolement et identification NF U 47-108

Ecouvillon stérile placé en milieu de transport Amies-charbon non périmé et convenablement bouché

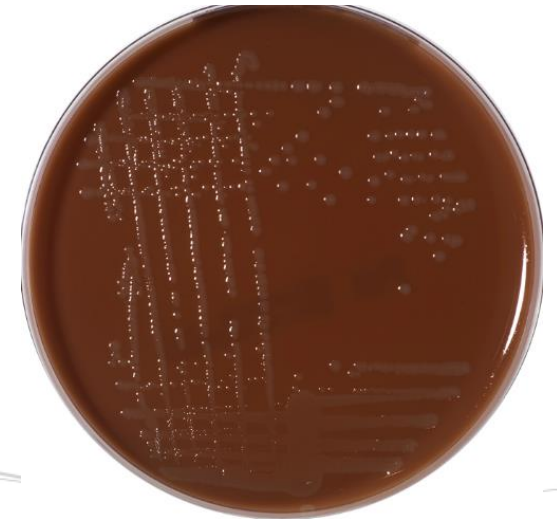
Sous couvert du froid et à l'abri de la lumière de préférence

Délai : < 48 heures

En cas de transport à température ambiante : mise en culture au plus tard le lendemain du prélèvement

Ne pas prélever les équins sous traitement antibiotique ou antiseptique local.

Rendu de résultat : 7 jours



Le diagnostic de laboratoire

Immunofluorescence NF U-47-110

Ecouvillon avec milieu de transport ou écouvillon sec conservé à l'abri de la lumière et convenablement bouché

Température ambiante ou réfrigéré

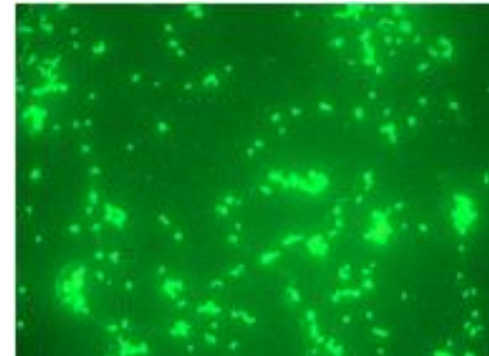
Délai :

< 3 jours si écouvillon avec milieu de transport (avec ou sans Amies-charbon)

< 1 heure si écouvillon sec

Si résultat Positif, nouveau prélèvement pour culture (présomptif)

Délai rendu 48h



Le diagnostic de laboratoire

Recherche par PCR de *Taylorella equigenitalis* et *Taylorella asigenitalis*

Écouvillon avec milieu de transport ou écouvillon sec conservé à l'abri de la lumière et convenablement bouché

Température ambiante ou réfrigéré

Délai :

< 48h (tolérance jusqu'à 7 jours)



Méthode réalisée si les critères d'acceptabilité pour la culture ne sont pas respectés

Délai rendu 48h

Considérations pratiques

Si les écouvillons sont périmés, et quelle que soit la méthode demandée, l'analyse ne sera pas effectuée.

S'il n'y a pas de précision sur la technique demandée, la méthode NF U 47-108 sera effectuée, sous réserve de délai acceptable.

Si les délais pour la culture ne sont pas respectés, l'échantillon pourra être traité par méthode PCR, après accord du client ou du vétérinaire préleveur.

NB : Pour tous résultat positif en immunofluorescence ou en PCR, il est nécessaire de refaire un prélèvement pour rechercher *Taylorella equigenitalis* par isolement bactérien

Considérations pratiques

Que se passe-t-il lors de résultat positif ?

L'équidé concerné est considéré comme « infecté », c'est-à-dire hébergeant la bactérie, et contagieux pour les autres équidés.

Le laboratoire (ou le vétérinaire ou le détenteur) déclare le cas à la Direction Départementale de la Protection des Populations.

La conduite à tenir ensuite n'est réglementée qu'en races Pur -Sang, Trotteur Français et AQPS (voir « Réglementation »).

Dans les autres cas, il est néanmoins fortement conseillé de :

arrêter la monte et faire des tests de dépistage sur tout le harem concerné,

traiter tous les animaux chez lesquels la bactérie a été mise en évidence et éventuellement par prudence ceux qui sont potentiellement contaminés,

contrôler l'efficacité du traitement avant reprise de la monte.

Merci de votre attention

